

M^{me} Mag

L'AGENDA

AUJOURD'HUI SAMEDI 10 JANVIER

ANTIBES

THÉÂTRE - Sandrine Sarroche
Nouveau spectacle. À 20 h 30. Théâtre Anthéa. De 13 à 42 euros. www.anthea-antibes.fr

THÉÂTRE - L'Intervention
A 21 h. Théâtre Anthéa. De 12 à 29 euros. www.anthea-antibes.fr

CANNES

THÉÂTRE - Lily et Lily
Avec Michèle Bernier et Francis Perrin. À 20 h. Palais des Festivals et des Congrès. De 34 à 55 euros. www.palaisdesfestivals.com

GRASSE

LOISIRS - 30^e Marché de la truffe
Au programme : marché de producteurs, démonstrations de chiens truffiers, dégustations de mets parfumés au diamant noir et grand concours gourmand. À partir de 9 h 30. Bastide Saint-Antoine. Gratuit. www.jacques-chibois.com

NICE

LOISIRS - Salon Studyrama des études supérieures de Nice
De 10 h à 17 h. Palais des Expositions, parvis de l'Europe. Inscription gratuite et obligatoire sur : www.studyrama.com

CLASSIQUE - Orchestre philharmonique de Nice
Au programme : Beethoven. À 18 h. Opéra Nice Côte d'Azur. De 10 à 34 euros. www.opera-nice.org

THÉÂTRE - Marc Rougé

Avec son spectacle *Reviens sur site*. À 20 h 30. Théâtre de la Cité. De 18,90 à 20,90 euros. www.theatredelacite.fr

VALLAURIS

CLASSIQUE - Spectacle musical Ludwig Van
A 20 h 30. Le Minotaure. De 16 à 19 euros. www.orchestre-cannes.com

DIMANCHE 11 JANVIER

CANNES

DANSE - Break The Floor International
Les icônes du break dancing se donnent rendez-vous sur la scène mythique du Palais des Festivals. À 16 h. Palais des festivals et des congrès. De 18 à 36 euros. www.palaisdesfestivals.com

MENTON

THÉÂTRE - Neige
Théâtre d'objets et marionnettes. Par la Cie Nyima. À 15 h 45. Théâtre Le Lavoir. De 10 à 18 euros. www.lavoirtheatre.fr

MONACO

CLASSIQUE - Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo
Direction Emmanuel Tjeknavorian, violon Liya Petrova. À 18 h. Auditorium Rainier III. De 19 à 36 euros. opmc.mc

HISTOIRE Le village, aperçu au cinéma dans « L'Homme pressé », avec Alain Delon, célèbre le centenaire de son accession au statut de commune, le 13 janvier 1926.

Il y a cent ans, Blausasc devenait une commune

PAR ANDRÉ PEYREGNE / MAGAZINE@NICEMATIN.FR

L'HOMME ÉTAIT PRESSÉ. Il fallait être le plus vite possible à Blausasc ! Pierre Niox, collectionneur d'art, descendant de Paris avec son fidèle secrétaire Placide. Tous deux filaient vers ce village des Alpes-Maritimes pour y acquérir le mas de Pallarea. Mais le sort, avec sa malice coutumière, lui avait préparé une surprise : la fille du propriétaire dont il allait tomber amoureux. Vous aurez reconnu le film *L'Homme pressé* avec la mâle silhouette d'Alain Delon, Michel Duchaussoy dans le rôle du secrétaire et Mireille Darc en fille du propriétaire, irradiant une lumière blonde. Et c'est ainsi que, sans qu'on l'identifie forcément, le village de Blausasc a été vu sur les écrans du monde.

Si ce village nous intéresse aujourd'hui, ce n'est pas pour le cinéma mais parce qu'il fête ses cent ans. C'est le 13 janvier 1926 que le Conseil d'État l'a séparé de la commune de Peille dont il faisait partie jusqu'alors.

350 habitants à l'époque

C'était logique : les deux localités étaient non seulement éloignées mais appartenaient à deux vallées différentes. L'envie de s'émanciper, chez les Blausascois, n'était pas neuve. Elle s'était déclarée dès la fin du XIX^e siècle. Le village possédait déjà sa paroisse, son école et même une salle d'état civil. Le 29 juin 1919, poussée par l'insistance des habitants, qui s'étaient exprimés au travers d'une pétition, la municipalité de Peille reconnaissait la nécessité de cette séparation. En 1921 fut formée une « commission syndicale » pour gérer le village. Dans cette commission siégeait le comte Saïssi de Châteauneuf, qui n'était autre que le descendant d'Alexandre Saïssi de Châteauneuf, premier consul de Nice de 1823 à 1834, dont on peut toujours voir la belle demeure près de la mairie de Blausasc.

En 1922, le Conseil général constata que la future commune possédait ce qu'il fallait pour accéder à son autonomie : bâtiments, finances, volonté. Et derrière les chiffres - quelque 350 habitants - se profilait une nouvelle poussée démographique : la cimenterie Vicat, installée à la Grave de Peille - l'une des plus grandes cimenteries de France - amènerait un afflux d'ouvriers à loger.

Une « vallée active »

Les journaux constatèrent que l'endroit se modernisait. La presse évoquait une « vallée active et industrielle » avec ses carrières, ses terrasses cultivées, ses maisons près de la Vernéa, et l'essor de petites exploitations familiales. Certes, le tramway du Paillon faisait parler de lui pour ses pannes,



Blausasc, la place ancienne et le tramway dans la vallée du Paillon. PHOTOS DR

ses retards, ses plaintes d'usagers. Mais ce n'est pas cela qui allait ralentir l'avancée de l'histoire ! On évoquait aussi la poussière du ballast, les ouvriers qui descendaient vers Drap ou Cantaron, les paniers d'agrumes qu'on chargeait au petit matin. Les chroniqueurs décrivaient Peille, là-haut, accrochée à ses rochers et, en bas, « les populations qui se sentent plus proches de Nice que de leur propre mairie perchée ».

Un premier maire

Puis le grand jour arriva. Le 13 janvier 1926. La décision du Conseil d'État. Blausasc célébra l'événement dans la joie. On déploya des tables et des fanions, on prononça des discours, on serra des mains, on fit couler le vin. Les journaux saluèrent le « jeune Blausasc », promirent un avenir « où l'on saurait rester fidèle aux racines agricoles ». Peille, noblement, laissait partir un hameau devenu encombrant. Le premier maire, Alfred Deleuse, fut élu. Suivirent les fonctionnaires nécessaires : le cantonnier, le secrétaire de mairie, le postier. Un règlement de chasse vit le jour. Puis vinrent les préoccupations essentielles : l'eau potable, les chemins, les lavois, la route Nice-Turin qui se dévait sur l'ancien tracé du tramway. Le moulin à huile attendrait 1940 pour être construit, mais déjà, l'existence se réorganisait autour de ces gestes simples qui font un village.

Aujourd'hui, Blausasc compte ses 1 500 habitants, répartis dans des quartiers dont les noms chantent : Vienna, Andrio, Arléa, Saint-Roch, Pont de Peille, Tencia, la Bégude, Terra Communa, la

Madone, le Castel... Il suffit, lorsqu'on file vers le col de Nice, de quitter la route de l'Escarène et de s'engager dans ce doux vallonement qui nous conduit au village pour constater que Blausasc centenaire vit sa vie propre. Et là-haut, juchée sur sa roche fidèle, Peille poursuit la sienne.

D'autres communes séparées de Peille

AVANT BLAUSASC, PEILLE, au cours des siècles, s'était déjà séparée d'autres localités.

Au XII^e siècle, la commune, administrée par trois consuls élus, exerçait une juridiction sur Peille, Peillon, La Turbie et... Monaco.

En 1179, le comte de Provence la contraint à céder ses droits sur le rocher de Monaco à la république de Gênes. En 1197, elle abandonna définitivement Monaco à Gênes. Puis elle se sépara de Peillon en 1235, puis de Contes et Sainte-Agnès aux XII^e et XIII^e siècles. En 1347, Peille fut rattachée à la viguerie de Vintimille dont le chef-lieu était Sospel. En 1388, après la dédition de Nice à la Savoie, Peille passe sous suzeraineté savoyarde. En 1520, l'Escarène est à son tour séparée de Peille. Il faudra attendre 1926 et la sécession de Blausasc pour que cette commune connaisse sa configuration actuelle. Malgré la séparation avec Monaco, Peille a continué à entretenir des relations étroites avec la Principauté, le prince Albert II et la princesse Charlène ayant été faits citoyens d'honneur en 2019.